Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouveau chef de la Police cantonale du commerce

Suite à la désignation de Me Alain Jeanmonod à la fonction de directeur de la Commission des loteries et paris, le Département de l'économie (DEC) a engagé Me Marc Tille - conseiller juridique au Service juridique et législatif (SJL) rattaché au Département des institutions et des relations extérieures (DIRE) depuis 2001 - en qualité de chef de la Police cantonale du commerce (PCC), rattachée au Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT).

Me Tille prendra ses fonctions le 1er septembre 2006 et apportera également ses compétences juridiques aux autres entités du SELT.

Né en 1974, le nouveau chef de la PCC - après l'obtention d'une licence en droit des Universités de Lausanne et de Berne - est titulaire d'un brevet d'avocat du canton de Berne. Avant ses fonctions au sein de l'Etat de Vaud, il a occupé des postes d'avocat stagiaire successivement au Tribunal administratif du canton de Berne, dans une étude d'avocat à Moutier et au Tribunal d'arrondissement judiciaire de Moutier.

Outre les tâches inhérentes à sa fonction de responsable de la PCC (application des lois sur les auberges et débits de boissons, sur la prostitution et sur les loteries, sur les activités économiques) Me Tille assumera également la gestion du personnel de la PCC et la représentera auprès des autorités communales, cantonales et fédérales.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 août 2006

Me Alain Jeanmonod, chef de la PCC, 021 316 46 01 - alain.jeanmonod@vd.ch - Me Marc Tille, conseiller juridique SJL, 021 316 45 45